



Modalités & Moyens Pédagogiques

Formations HMPP - AtHypIcS

Chaque formation en présentiel accueille entre 6 et 20 stagiaires.



Prérequis

Nos formations s'adressent à un public de professionnels de la santé médicaux et paramédicaux disposant d'un diplôme d'état.

Elles sont adaptées pour recevoir des personnes en situation de handicap (PSH) et l'équipe d'Hypnose 33 EBE Formation, grâce à sa référente Handicap, Mme Rossi-Bouchet, met tout en œuvre pour adapter la formation aux besoins spécifiques de chaque personne en situation de handicap désireuse de s'engager dans ce processus de formation.

Néanmoins, nos deux formations HMPP et AtHypIcS sont inadaptées aux PSH présentant un handicap moteur lourd (paralysie des membres supérieurs) ou un handicap sensoriel sévère (cécité, surdité importante même appareillée ou implantée).

La formation en hypnose médicale et paramédicale permet aux professionnels de santé précédemment cités d'appliquer *chacun dans le cadre légal et éthique de son domaine de compétences initial*, dans les soins pour la prise en charge de différentes pathologies rencontrées, les outils de l'hypnose médicale et paramédicale actuelle. **Ceux-ci ajoutent donc de nouveaux savoirs et savoir-faire à leur pratique professionnelle spécifique.**

Notre charte éthique impose que chaque stagiaire utilise l'hypnose thérapeutique *exclusivement* dans son domaine de compétences initial.



Moyens pédagogiques, encadrement et suivi

1) Formation HMPP

Notre formation HMPP alterne des temps d'enseignement théorique et des temps de mise en situation pratique sur une journée de 8H00 et se déroule sur 3 sessions comme suit :

- **Session 1 = 3 jours**
- *Intersession 1 avec contact par mail pour assurer un suivi et un accompagnement pas à pas afin de prévenir toute difficulté de mise en œuvre des stagiaires et/ou prévenir les abandons*

- **Session 2 = 3 jours à M + 2 ou M +3**
- *Intersession 2 avec contact par mail pour assurer un suivi et un accompagnement pas à pas afin de prévenir toute difficulté de mise en œuvre des stagiaires et/ou prévenir les abandons ainsi que d'éventuelles difficultés de mise en pratique*
- **Session 3 = 1 jour à M + 6**

L'action de formation débute par une présentation des formatrices et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui aura été prévu par le formateur. Elle se déroulera ensuite dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au stagiaire, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques, sur une journée de 8 heures.

La formation HMPP alterne :

- ✓ l'acquisition de nouvelles compétences
- ✓ la présentation d'exemples concrets (films publiques et vidéos de situations cliniques personnelles de nos formatrices),
- ✓ des mises en situation et des brainstorming en groupe
- ✓ des exercices pratiques
- ✓ des séances d'hypnose collective
- ✓ des séances en binôme ou trinôme.

La formation HMPP privilégie l'enseignement pratique.

Les exercices et mises en situation mobilisent les compétences relationnelles du praticien. Elles demandent de s'impliquer, de s'engager et de partager. Les stagiaires sont amenés à « vivre » diverses situations et exercices en conditions réelles et à être acteurs de la formation. En outre **les stagiaires peuvent régulièrement intervenir au cours du stage** pour poser des questions et faciliter le transfert de connaissances dans le cadre du processus pédagogique préalablement défini dans le cadre de l'élaboration du stage, et de confronter sa compréhension des concepts avec le formateur et les autres stagiaires.

Un support pédagogique (diaporamas des cours des formatrices et divers documents pédagogiques)

- sera envoyé au chargé de formation du client bénéficiaire dans les 7 jours suivant le règlement du solde de la formation. Ledit chargé de formation est responsable de l'impression papier des documents de cours pour chacun des stagiaires. Les documents imprimés en format papier devront être mis à disposition des stagiaires dans la salle de formation le 1^{er} jour de la formation.
- sera mis à disposition de chaque stagiaire sur un espace numérique dont le lien d'accès sera communiqué le 1^{er} jour.

Il s'agit de **permettre à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle**, pas à pas, et ainsi accéder aux connaissances constituant les objectifs de l'action de formation professionnelle.

2) Formation AtHypIcS

Notre formation AtHypIcS alterne des temps d'enseignement théorique et des temps de mise en situation pratique sur une journée de 8H00 et se déroule sur 3 jours

L'action de formation débute par une présentation des formatrices et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui aura été prévu par le formateur. Elle se déroulera ensuite dans le respect du programme de formation qui aura

été préalablement remis au stagiaire, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques, sur une journée de 8 heures.

La formation AtHypIcS alterne :

- ✓ l'acquisition de nouvelles compétences
- ✓ la présentation d'exemples concrets (films publiques et vidéos de situations cliniques personnelles de nos formatrices),
- ✓ des mises en situation et des brainstorming en groupe
- ✓ des exercices pratiques
- ✓ des séances d'hypnose collective
- ✓ des séances en binôme ou trinôme.

La formation AtHypIcS privilégie l'enseignement pratique.

Les exercices et mises en situation mobilisent les compétences relationnelles du praticien. Elles demandent de s'impliquer, de s'engager et de partager. Les stagiaires sont amenés à « vivre » diverses situations et exercices en conditions réelles et à être acteurs de la formation. En outre **les stagiaires peuvent régulièrement intervenir au cours du stage** pour poser des questions et faciliter le transfert de connaissances dans le cadre du processus pédagogique préalablement défini dans le cadre de l'élaboration du stage, et de confronter sa compréhension des concepts avec le formateur et les autres stagiaires.

Un support pédagogique (diaporamas des cours des formatrices et divers documents pédagogiques)

- sera envoyé au chargé de formation du client bénéficiaire dans les 7 jours suivant le règlement du solde de la formation. Ledit chargé de formation est responsable de l'impression papier des documents de cours pour chacun des stagiaires. Les documents imprimés en format papier devront être mis à disposition des stagiaires dans la salle de formation le 1^{er} jour de la formation.

- sera mis à disposition de chaque stagiaire sur un espace numérique dont le lien d'accès sera communiqué le 1^{er} jour.

Il s'agit de **permettre à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle**, pas à pas, et ainsi accéder aux connaissances constituant les objectifs de l'action de formation professionnelle.



Mode d'évaluation des connaissances

Cf schémas de déroulé de formation HMPP et AtHypIcS ci-dessous.

Par ailleurs, les formatrices remplissent elles aussi un questionnaire d'évaluation, lors de chaque session, afin d'évaluer différents points comme la convivialité, le respect des consignes et l'adaptation du groupe aux stagiaires PSH le cas échéant.

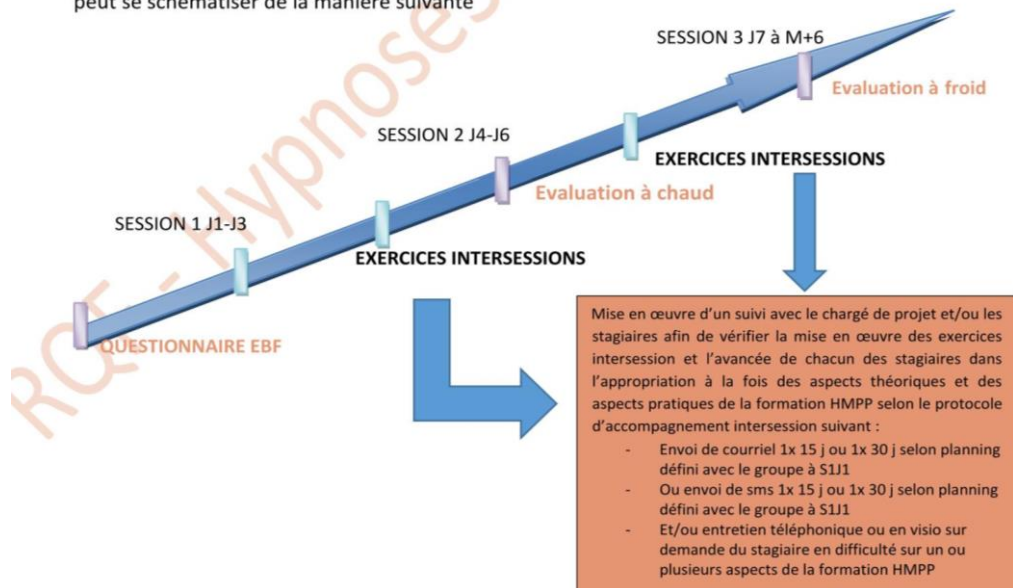
Enfin, muni de toutes ces données, un rapport d'analyse qualité sera rédigé et adressé aux établissements ayant envoyés stagiaires puis mis en ligne sur notre site internet (lien) dans les jours qui suivront la fin de la septième journée de formation à distance ou dans les jours suivants la fin de la session AtHypIcS (3j ou 2j selon le choix de l'établissement).



Le parcours de formation du stagiaire

POUR HMPP

Le parcours de formation est jalonné d'étapes (session1 en présentiel, intersessions avec exercices, session 2 en présentiel, intersessions avec exercices, session 3...) permettant au stagiaire de structurer sa progression grâce au tableau de suivi des compétences. Ce parcours peut se schématiser de la manière suivante



POUR AtHypIcS

Le parcours de formation AtHypIcS est plus court que pour HMPP, avec 3 jours consécutifs de formation en présentiel se déroulant comme suit :

